

Informations de base	
2014/3022(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Informations que les autorités compétentes doivent fournir à l'Autorité européenne des marchés financiers Complétant 2009/0064(COD) Subject 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.10 Surveillance financière 8.40.08 Agences et organes de l'Union	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)
	ECON Affaires économiques et monétaires		
	Commission pour avis		Rapporteur(e) pour avis
	JURI Affaires juridiques (Commission associée)		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.